



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 7633

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'annonce de la célébration d'une « année de l'Algérie » en 2003 qui suscite de nombreuses réactions dans le monde des associations. Le comité d'organisation ne semble comporter aucun membre de la communauté pied-noir, harki ou anciens combattants et des interrogations fortes se posent sur l'occultation éventuelle d'une partie de l'histoire partagée avec la France. Il l'interroge en vue de rassurer les associations sur le sens réel de cette célébration. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Fruit d'une décision politique bilatérale, « Djazaïr, une Année de l'Algérie en France » est une manifestation culturelle ouverte à tous et à toutes les sensibilités, sans aucune exclusive, et qui se donne pour objectif de présenter l'Algérie dans toute sa diversité culturelle contemporaine, fruit d'une longue histoire, en mettant l'accent sur le fort potentiel créatif de ce pays. Les membres de la communauté « pied-noir », harkis et anciens combattants ont été, comme tous les citoyens français, informés de la tenue de l'Année de l'Algérie en France, et invités à présenter des projets. En effet, le commissariat Général de l'Année a lancé dès mars 2002 un appel à projets sur son site www.djazair2003.org, auquel plus de 300 associations ou personnes privées ont répondu, parmi lesquelles certaines associations de harkis. D'autre part, le commissariat général a effectué, entre février et juin 2002, seize missions régionales dans les principales villes de France où des réunions ont été organisées par les DRAC (directions régionales des affaires culturelles) avec les responsables des institutions culturelles et du milieu associatif pour informer le plus largement possible sur la tenue de l'Année de l'Algérie. Dans chacune de ces réunions, qui ont rassemblé de 80 à 150 personnes selon les régions, il a été rappelé, souvent en présence du consul d'Algérie de la région, que cette année serait culturelle, sans tabou ni censure, organisée sur la base de critères artistiques et que tous étaient invités à y participer, en particulier tous ceux qui ont ou ont eu un rapport à l'Algérie. Quant au comité d'organisation, il est composé de fonctionnaires, nommés *ès qualités*, pour représenter les administrations impliquées dans l'organisation de cette série de manifestations, comme il est d'usage pour toutes les saisons étrangères en France, et non de représentants des associations. L'objectif général de « Djazaïr, une année de l'Algérie en France », comme celui de toutes les saisons étrangères en France, est de présenter la culture du pays invité, avec toute sa profondeur de champ. C'est la raison pour laquelle 20 % des manifestations de l'Année de l'Algérie sont consacrées à la présentation de quelques temps forts de l'histoire de l'Algérie, de la Préhistoire à 1962. On mentionnera notamment les expositions et les colloques sur la Préhistoire, sur les périodes puniques et numides (exposition du Musée d'archéologie de Rouen), sur la période romaine (au musée d'Arles), sur Saint-Augustin et son temps (au musée d'Aquitaine de Bordeaux), sur Abd el-Kader (aux Archives nationales, à Chantilly, à Pau et à Amboise). Concernant la période coloniale française, les mouvements artistiques et littéraires en Algérie et en France à la même époque sont présentés à travers de nombreuses manifestations dont une liste indicative est fournie en annexe. Annexe : « Visions d'Alger au XIXe siècle », musée Bonnat, Bayonne ; « Charles Despiaud, les indépendants et les pensionnaires de la Villa Abd-el-Tif », musée Despiaud-Wlérick, Mont-de-Marsan ; « L'école d'Alger », galerie du

musée des beaux-arts, Bordeaux ; « L'Algérie de Jean Launois », musée de l'abbaye Sainte-Croix, Sables-d'Olonne ; « L'Algérie dans la peinture française des XIXe et XXe siècles », musée Joseph Déchelette, Roanne ; « Algérie-France, destins et imaginaires croisés », centre des archives d'outre-mer, Aix ; « Le XXe siècle dans l'art algérien », Château Borély, Marseille ; « Parlez-moi d'Alger - Alger, Marseille, sept siècles de magnétisme », musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée, Marseille ; « L'Algérie de Fernand Pouillon », Ecole spéciale d'architecture, Paris et centre des archives d'outre-mer, Aix-en-Provence ; « Roland Simounet et la méditerranée », Espace de l'Ordre des architectes, Marseille ; « la collection Alfred Bruyas », musée Fabre, Montpellier ; « Saint-Saëns et l'Algérie », Château-musée, Dieppe ; « L'Algérie des peintres, de Delacroix à Renoir », Institut du monde Arabe, Paris ; « De Delacroix à Matisse, dessins du musée des beaux-arts d'Alger », musée du Louvre, salle Sully, Paris ; « Fromentin et les orientalistes », musée des beaux-arts de La Rochelle ; « Pierre Bourdieu, Algérie 1960 », Institut du monde Arabe, Paris ; « L'Algérie par l'affiche », musée de la Publicité, Union centrale des arts décoratifs, Paris ; « Photographies anciennes d'Alger », Institut du monde Arabe, Paris ; « Algérie, regards d'artistes : Baya, Benisti, Blanche, Bouzid, Khadda, de maisonseul, Merzouki, Marliave », centre des archives d'outre-mer, Aix-en-Provence ; « L'Algérie de Manuelle Roche, écrivain et photographe », centre régional des lettres Languedoc-Roussillon, Château de Castries ; « Alger, paysage urbain et architecture », Institut Français d'architecture, Paris ; « Voyages en Algérie : l'archéologie photographiée », maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), Aix-en-Provence ; « André Ravéreau : l'atelier du désert », centre régional des Lettres Languedoc-Roussillon, Château de Castries ; colloque « Mémoire et histoire : l'accès aux sources », centre Georges Pompidou, bibliothèque publique d'Information (BPI), Paris ; colloque « Les religions monothéistes en Algérie à travers les âges : judaïsme, christianisme et islam » ; colloque « L'art pendant la colonisation et la décolonisation », université Bordeaux III, dans le cadre de l'exposition sur les peintres de l'Ecole d'Alger ; colloque « Georges Marçais, apôtre du dialogue interculturel », centre international de congrès, Tours ; colloque « Cinéma et histoire, histoire du cinéma », institut Jean-Vigo, Perpignan ; colloque « architecture, urbanisme et développement durable », abbaye aux Dames, Saintes ; « L'état civil des Français d'Algérie », centre des archives d'outre-mer, Aix-en-Provence. Inauguration de la base de données/ ; « Mémoire franco-algérienne des deux rives », Nice ; colloque « Le théâtre face à l'histoire », centre dramatique national des Alpes, Grenoble ; « Augustin, africanité et universalité », Institut catholique de Paris ; « L'Institut Pasteur d'Algérie : la poursuite d'une épopée », Institut Pasteur, Paris ; réédition de textes de la revue africaine, Ligue de l'enseignement, Paris ; « Regards croisés sur un passé commun : France-Algérie », salon de l'Education, Paris ; salon du Livre de Paris « Le Domaine algérien » ; « Les deux rives de la littérature algérienne », centre régional des Lettres Languedoc, château de Castries ; « Temps d'écrits durs, tant d'écrits durent », 10 villes de France ; « L'Ecole d'Alger, un mouvement littéraire », bibliothèque francophone multimédia, Limoges ; « Hommage au music-hall d'Algérie - On m'appelle l'Orientale » au Dock des Suds, Marseille ; « Francisco Salvador - Daniel, un rêve algérien » au Théâtre antique de Vienne ; « Rétrospective du cinéma algérien : la Casbah d'Alger au cinéma » à l'Institut du monde Arabe, Paris ; diffusion du long-métrage de D. Cabrera « De l'autre côté de la mer », suivie d'un débat sur les communautés « pied-noir », arabe et juive de l'arrondissement, mairie du IXe arrondissement de Paris ; « La terre dans les films de fiction avant 1954 » au palais des congrès de Perpignan ; « Algérie au cinéma », théâtre de la Criée, Marseille.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7633

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4521

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 990